

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00244

**SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU CLUB DE BASKET SAINT-CHAMOND
VALLEE DU GIER - SAISON 2020/2021**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200917-0202002440

DATE D'APPÊCHAGE : 28 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU CLUB DE BASKET SAINT-CHAMOND VALLEE DU GIER - SAISON 2020/2021

Dans le cadre de la politique initiée pour le soutien au sport de haut niveau, conformément à la délibération prise par le Conseil de Communauté dans sa séance du 03 juin 2015, le club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole pour la saison sportive 2020/2021.

Il est rappelé que ce club évolue en pro B (2^{ème} échelon national) pour la 6^{ème} année consécutive et qu'il était classé 4^{ème} avant l'arrêt de la saison sportive suite à la Covid-19.

Saint-Etienne Métropole accompagne ce club depuis la saison sportive 2013/2014. Après instruction de la demande du club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier, il s'avère que ce dernier remplit l'ensemble des critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

1. Soutien aux clubs évoluant au niveau professionnel ou dans une division située immédiatement en-dessous de celle-ci ;
2. Soutien apporté aux clubs soit pour leur équipe masculine, soit pour leur équipe féminine ;
3. Participation financière de Saint-Etienne Métropole limitée à un seul club par discipline ;
4. Projet économique du club fiable et participation accordée seulement si les aides publiques ne représentent pas plus de 60 % du budget global du club.

Conformément au tableau financier par discipline contenu dans la délibération précitée, une participation financière de 180 000 € peut lui être attribuée pour la saison sportive 2020/2021.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur le short des joueurs, sur le surmaillot d'échauffement ainsi que sur le parquet de la salle dans laquelle évolue le club.

Une convention attributive de subvention sera contractualisée avec le club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier. Elle précisera notamment les contreparties, visibilité à hauteur de 25 000 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une participation financière de 180 000 € au club de basketball Saint-Chamond Vallée du Gier pour la saison sportive 2020/2021 et approuve la convention correspondante ;**

- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention précitée et tous les documents relatifs à cette participation financière ;
- la dépense correspondante sera imputée au budget SPORT 65748 + 6188 HTNIV.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU